Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives

PV n° 1

Réunion du : 28 septembre 2023 à 10h00

Lieu : siège du D.F.S.M. à YVETOT

Présidence : M. Christian LEFEBVRE.

Membres présents : MM. Daniel BECQUET ; Arnaud DUBUC ; Nicolas DUHAMEL ; Thierry LECOURT ; Thierry LEDOUX ; Jean-Louis MAURICE.

Membres excusés : MM. Gérard BOULENGER ; Hervé DORLÉANS ; Guillaume DOUTRELEAU ; Didier LEMARIÉ ; Xavier LEFRANCOIS, représentant du Comité Directeur.

§§§§§§

Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel dans le **délai de 7 jours** à compter du lendemain de leur première notification dans les conditions de formes prévues à l'article 190 des règlements généraux de la LFN.

§§§§§§

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

La commission procède à l'adoption du procès-verbal de la réunion plénière n°7 du 29 juin 2023.

Aucune remarque n'étant formulée, le P. V. est adopté.

§§§§§§

Condoléances :

La commission présente ses condoléances à la famille pour le décès de :

M. Clément DESCROISILLES, joueur et éducateur de l'E.S.P.F.R.

M. Jean-Marie MARECAL, ancien dirigeant de l'A.S. Bonsecours et membre de commissions du District fluvial.

M. Philippe AUGER Ancien Membre de la CDTIS pour le décès de son père.

La commission adresse, également, ses condoléances aux membres de la famille du football.

§§§§§§

Classement des terrains :

EPREVILLE : stade Francis MARY-BRASSE, NNI 76 240 0101

☞ Il est proposé en niveauT6, dossier transmis à la L.F.N.

District de Football de Seine Maritime
13, Rue de la corderie 76190 YVETOT
☎ 02.76.52.81.72
Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : htpp://dfsm.fff.fr/

GODERVILLE : stade Mamie BRÉANT, NNI 76 302 0101

☞ Il est proposé en niveauT6, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade Auguste DELAUNE 1 , NNI 76 351 1901

☞ Il est proposé en niveau T6 syn, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade Auguste DELAUNE 2 , NNI 76 351 1902

☞ Il est proposé en niveau T6, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade Auguste DELAUNE 3 , NNI 76 351 1903

☞ Il est proposé en niveau T6, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade Jules LADOUMÉGUE 3 , NNI 76 351 0303

☞ Il est proposé en niveau T7, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade Léo LAGRANGE 1 , NNI 76 351 1301

☞ Il est proposé en niveau T6, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade Léo LAGRANGE 2 , NNI 76 351 1302

☞ Il est proposé en niveau T7, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade du Mont-Gaillard 1 , NNI 76 351 1401

☞ Il est proposé en niveauT4 syn, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade du Mont-Gaillard 2 , NNI 76 351 1402

☞ Il est proposé en niveau T6, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade du Mont-Gaillard 3 , NNI 76 351 1403

☞ Il est proposé en niveau T6, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : Complexe Sportif du Polygone, NNI 76 351 0901

☞ Il est proposé en niveauT5 syn, dossier transmis à la L.F.N.

Le HAVRE : stade Jacques PERCEPIED, NNI 76 351 0601

☞ Il est proposé en niveau T6 SYN, dossier transmis à la L.F.N.

☞ Reçu test in situ.

NEUFCHATEL EN BRAY : stade DU Mont d'Aulage, NNI 76 462 0102

☞ Il est proposé en niveau T5, dossier transmis à la L.F.N.

Le PETIT-QUEVILLY : stade Michel MUTEL, NNI 76 498 0201

District de Football de Seine Maritime
13, Rue de la corderie 76190 YVETOT
☎ 02.76.52.81.72
Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : htpp://dfsm.fff.fr/

☞ Il est proposé en niveauT3 syn, dossier transmis à la F.F.F.

Le PETIT-QUEVILLY : stade Mahmoud TIARCY, NNI 76 351 0901

☞ Il est proposé en niveauT3 syn, dossier transmis à la F.F.F

SAINT ANTOINE LA FÔRET : stade Daniel LEROY, NNI 76 556 0101

☞ Il est proposé en niveau T5, dossier transmis à la L.F.N.

YVETOT : stade municipal, NNI 76 758 0101

☞ Il est proposé en niveauT3 syn, dossier transmis à la F.F.F.
☞ Reçu test in situ

§§§§§§

<u>Classement des éclairages :</u>

CLÉON : Complexe sportif Ostermeyer, NNI 76 178 0102

☞ Éclairage moyen : 252 Lux U1H : 0,39 U2H : 0,51
☞ L'éclairage n'était pas classé, dossier transmis à L.F.N.

FÉCAMP : stade René GAYANT, NNI 76 259 0101

☞ Éclairage moyen : 170 Lux U1H : 0,08 U2H : 0,12
☞ L'éclairage n'était pas classé, dossier transmis à L.F.N.

Le HAVRE : stade Océane, NNI 76 351 0101

☞ Éclairage moyen : 2300 Lux U1H : 0,60 U2H : 0,70
☞ Il est proposé en niveau E1, dossier transmis à la F.F.F.

SAINT AUBIN SUR SCIE : stade Jean DASNIAS, NNI 76 565 0101

☞ Éclairage moyen : 558 Lux U1H : 0,59 U2H : 0,77
☞ Il est proposé en niveau E4, dossier transmis à la F.F.F.

SOTTEVILLE LÈS ROUEN : stade Jean ADRET, NNI 76 681 0101

☞ Éclairage moyen : 394Lux U1H : 0.69, U2H : 0.81,
☞ Il est proposé en niveau E5, dossier transmis à la L.F.N.

§§§§§§

<u>Demande d'avis d'accord préalable :</u>

ANNEVILLE AMBOURVILLE : stade Jacques GIBOUIN, NNI 76 020 0101

☞ Éclairage moyen : 98 Lux U1H : 0,22 U2H : 0,38
☞ Il est proposé en niveau E 7, dossier transmis à la L.F.N.

District de Football de Seine Maritime
13, Rue de la corderie 76190 YVETOT
☎ 02.76.52.81.72
Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : htpp://dfsm.fff.fr/

Le MESNIL-ESNARD : stade du SIVOM, NNI 76 492 0201

- ☞ Éclairage moyen : 287 Lux U1H : 0649 U2H : 0,82
- ☞ Il est proposé en niveau E5, dossier transmis à la L.F.N.

§§§§§§

Pour toutes modifications de travaux (terrain, vestiaires et éclairage), faire la demande de dossier d'avis préalable de travaux à L.F.N. commission des terrains et installations sportives.

§§§§§§

Prendre contact avec le District pour constituer un dossier de classement et prendre un R.D.V. avec la commission C.D.T.I.S.

Prochaine réunion, au siège du D.F.S.M. à YVETOT le : 02 novembre 2023 à 14h00.

Le Président	Le Secrétaire
M. Christian LEFEBVRE	M. Thierry LEDOUX

District de Football de Seine Maritime
13, Rue de la corderie 76190 YVETOT
☎ 02.76.52.81.72
Mail : district@dfsm.fff.fr – Site internet : htpp://dfsm.fff.fr/